

RAPPORT FINANCIER RELATIF A L'EXERCICE COMPTABLE 2019

1) COMPTE DE RESULTAT 2019

Le compte de résultat présente un solde excédentaire de **12 414.03 €** avec un total de charges de **907 980.80 €** et un total de produits de **920 394.83 €**.

CHARGES	BP 2019	Exercice 2019	Exercice N -1 2018
CHARGES D'EXPLOITATION			
60 Achats	48 209.00	46 496.46	43 120.90
61 Services Extérieurs	27 665.00	33 754.65	22 963.14
62 Autres Services Extérieurs	142 278.00	141 468.61	126 555.60
63 Impôts, taxes et versements assimilés	16 218.00	20 734.15	14 538.78
64 Charges de personnel	432 481.00	468 905.09	458 321.99
65 Autres charges de gestion courante		402.31	823.63
68 Dotations aux amortissements et provisions	12 000.00	12 616.95	33 876.17
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	678 851.00	724 378.22	700 200.21
67 Charges exceptionnelles		3 513.72	2 688.27
TOTAL DES CHARGES	678 851.00	727 891.94	700 764.49
86 Contributions volontaires (bénévolat, mise à disposition)	181 075.00	180 088.86	171 648.89
TOTAL DES CHARGES avec contributions volontaires	859 926.00	907 980.80	872 413.38

PRODUITS	BP 2019	Exercice 2019	Exercice N-1 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION			
70 Rémunération des Services	367 292.00	402 507.16	367 829.64
74 Subvention d'exploitation	298 322.00	298 664.44	309 505.97
75 Autres produits de gestion courante	6 500.00	10 337.52	11 070.50
78 Reprise sur amort./provisions		17 626.00	17 596.21
79 Transfert de charges		983.34	2 121.38
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	662 108.00	730 121.46	708 123.70
76 Produits financiers		691.44	775.26
77 Produits exceptionnels	6 737.00	9 493.07	10 503.41
TOTAL DES PRODUITS	675 172.00	740 305.97	719 402.37
87 Contributions volontaires (bénévolat, mise à disposition)	181 075.00	180 088.86	171 648.89
TOTAL DES PRODUITS avec contributions volontaires	859 926.00	920 394.83	891 051.26
SOLDE EXCEDENTAIRE		12 414.03	18 637.88

Présentation des points importants

1) Le Centre Socio-Culturel présente un **résultat excédentaire de 12 414.03 €** qui représente 2% des produits en 2019.

Le résultat excédentaire s'explique principalement par :

- un bon fonctionnement des activités et des services proposés aux habitants qui ont généré une participation des usagers et des prestations des services de la Caisse d'Allocations Familiales plus importantes que ce qui était prévu au budget.
- des reprises de provision suite au départ de salariés de la structure (retraite, congés, risque...) et correspondant à la provision de retraite Humanis constituée en 2016
- des produits exceptionnels (régularisation de subvention, amortissement des subventions d'investissement...)

2) Analyse des charges et des produits

Nous détaillerons les comptes qui présentent les écarts les plus « importants » par rapport au budget prévisionnel.

A/ Charges :

➤ Compte 60 : Achats - Ecart par rapport au budget initial de 1 713 € en –

* Combustibles : écart de 2615 € en –

En raison du déménagement du Centre Socio-Culturel dans les locaux du Multi-Accueil fin septembre 2019, la Ville a proratisé la facture de chauffage en fonction de l'occupation des locaux.

* Fournitures d'entretien : écart de 1 229 € en –

Pendant la période des travaux, notre activité est répartie dans 3 bâtiments au lieu de 4, ce qui a réduit nos dépenses en fournitures d'entretien de manière générale et notamment sur le Multi-Accueil, intégré dans les mêmes locaux que l'Accueil de Loisirs depuis le mois d'août 2019.

* Fournitures administratives : 556 € en +

Cartouches d'encre achetées en + pour imprimantes individuelles pour le secteur enfance jeunesse et la petite enfance suite au déménagement.

Quelques dépenses en + au Multi-Accueil.

* Petit équipement : 4 815 € en +

Achats de matériel dans le cadre du déménagement (chariots), de ventilateurs (canicule)

Achats dans le cadre du Festi'rue : 2 barnums 3*3 (835 €), vaisselle, moquette

Achat important de jeux et de jouets en fin d'année pour le secteur enfance jeunesse, le REPAM et la ludothèque (environ 2 000€)

Achat cabanes, transats et jouets pour le MA

Achat matériel camping, chasubles, ordinateur portable pour l'ALSH/jeunes

Achat matériel de gym, machine à coudre pour l'atelier couture

* Alimentation boisson : 3 068 € en –

Ateliers cuisine en familles non réalisés dans le cadre de Ré'créations et dépenses moins importantes que prévu dans le cadre de la semaine du goût

Moins d'achats au sein du Multi-Accueil et de l'Accueil de loisirs

Moins de dépenses dans le cadre du Festi'rue grâce à des partenariats et pour le Repas en fêtes (moins de repas)

➤ **Compte 61 : Services extérieurs – Ecart par rapport au budget initial de 6 090 € en +**

*** Locations mobilières : 1 639 € en –**

Secteur enfance jeunesse : locations de minibus moins importantes pour les sorties et les séjours.

Sortie familles à Super-Besse : peu de familles ont choisi de faire du ski, donc moins de location de matériel.

Logistique : location de la machine à affranchir pour l'affranchissement – charge de 600 € inscrite au budget basculée en redevance de crédit-bail et moins élevée au final (369 €)

*** Entretien et réparation sur biens mobiliers : 3 284 € en +**

Entretien et réparation des véhicules de service : minibus (climatisation, pneus, appui-tête) et Berlingo (pneus)

*** Maintenance : 4 547 € en +**

Frais en plus liés au déménagement et travaux : interventions de Proxy télécom, NDBI et DB informatique.

➤ **Compte 62 : Autres services extérieurs – Ecart par rapport au budget initial de 809 € en –**

Ecart non significatif.

➤ **Compte 63 : Impôts, taxes et versements – écart de 4 516 € en + par rapport au BP**

*** Taxe sur les salaires : 1 088 € en +**

Charges de personnel plus importantes (rupture conventionnelle, primes de bilan)

*** Participation employeur formation... : 3 342 € en +**

Versement volontaire auprès d'Uniformation (3 500€) pour abonder le budget formation des salariés

➤ **Compte 64 : Charges de personnel : écart de 36 424 € en + par rapport au BP**

Versement de primes exceptionnelles de bilan aux salariés votées en Conseil d'administration, embauche d'une personne en CDD en renfort au Multi-Accueil (23,5 h hebdo à compter du mois d'octobre), indemnité de rupture conventionnelle, 2 départs de la structure (indemnités de congés payés), mise à disposition de personnel auprès d'un autre Centre social (heures complémentaires payées à la salariée concernée).

➤ **Compte 65 : Autres charges de gestion courante : 402 € non budgétisés**

Pertes sur créances irrécouvrables qui correspondent à des factures non payées par les usagers.

➤ **Compte 67 : Charges exceptionnelles : écart de 3 514 € en + par rapport au BP**

* Action de solidarité qui a fait l'objet d'un don à l'Association Un Arc en ciel pour Romane (300 €)

* Régularisation auprès de l'organisme de cotisation de retraite Humanis (3 198.62 €) sur 2015 et 2016.

➤ **Compte 86 : Charges, contributions volontaires – 986 € en – par rapport au BP**

* **Bénévolat** : valorisation du bénévolat plus importante sur les passeurs de liens, l'atelier nutrition et la ludothèque (7 389 € en +)

*** Valorisation MAD locaux 1 969 € en –**

Taux horaire communiqué par la Ville de Decize moins important sur les actions enfance jeunesse.
Un peu moins d'heures d'ouverture sur les ados par rapport au BP.

*** Valorisation MAD personnel : 6 406 € en –**

Montant des salaires du personnel du MA communiqué par la Ville de Decize moins important qu'au BP

B/ Produits :

➤ **Compte 70 : Rémunération des services : 35 215 € en + par rapport au BP**

*** Prestation de Service CAF ALSH : 2 314 € en +**

Fréquentation plus importante sur le secteur enfance jeunesse surtout l'ALSH maternel (4 689 heures en +), donc PS versée par rapport aux heures de fréquentation plus importante.

Taux de la PS : 0.54 €

*** Prestation de Service Unique CAF/MSA : 15 989 € en +**

Augmentation du taux de la Prestation de Service, fréquentation plus importante au Multi-Accueil (1 870 heures en +) et révision du mode de calcul plus favorable de la MSA.

Taux de la PS : 5.61 € de l'heure

*** Fréquentation et participation des familles plus importantes sur les activités en familles et activités adultes : 8 283 € en +**

Sorties familiales réalisées en plus et vacances familiales non inscrites au budget (2823 € en +)

Atelier parents/enfants Ronde des lutins : + de participants (313 € en +)

Emplois familiaux : nouveaux dossiers employeurs (1 752 € en +)

Ateliers seniors : nouvelles inscriptions (583 € en +)

Activités adultes (gym, yoga, théâtre) : nouvelles inscriptions (1 696 € en +)

*** Participation des familles pour l'Accueil de loisirs maternel : 3 605 € en +**

Fréquentation plus importante.

*** Locations facturées aux organismes extérieurs qui utilisent nos salles : 1 552 € non budgétisés**

*** Mise à disposition de salarié auprès d'un autre Centre Social : 1 023.50 € non budgétisés**

*** Produits des activités annexes : 986 € en +** - Représentations de théâtre, Festi'rue (buvette, repas, crêpes)

➤ **Compte 74 : Subventions d'exploitation : écart de 345 € en + par rapport au BP**

L'écart initial était de 17 345 € (voir explication ci-dessous – subvention CEJ).

*** Subvention département : 5 070 € en +**

Report de la subvention de 2018 de la Conférence des financeurs en 2019.

*** Subvention Contrat Enfance Jeunesse (Ville de Decize/CAF) : 17 000 € en –**

Réajustement de la subvention CEJ à la Ville de Decize. Les actions enfance jeunesse (Multi-accueil, Accueil de loisirs primaire et Jeunes) sont particulièrement excédentaires en 2019, en raison de dépenses prévues au budget non réalisées (départ d'un animateur fin 2018, recrutement du nouvel animateur fin mai 2019 ; dépenses diverses), de fréquentations particulièrement bonnes et d'une reprise de provision pour risque de 7 000 €.

*** Autres subventions municipales Ville de Decize : 1 623 € en +**

Augmentation des subventions octroyées par la Ville de Decize (Animation globale, ALSH, Festi'rue, REPAM)

*** Subvention CAF Aides aux Temps Libres : 6 095 € en +**

Sous-estimation de notre part de la subvention CAF venant compenser la participation des familles de l'ALSH dont le Quotient Familial est < à 450. A notre décharge, nous ne connaissons pas le mode de calcul de cette subvention qui est octroyée sur les fonds propres de la CAF et qui varie d'une année sur l'autre à la hausse ou à la baisse. Le montant nous est communiqué en décembre.

*** Autres subventions octroyées par la CAF : 4 766 € en +**

Octroi d'une aide exceptionnelle de 4 051 € correspondant à 60% des frais budgétisés pour le déménagement/travaux du CSC.

Subvention plus importante octroyée par la CAF dans le cadre du fond REAAP (Réseau Parentalité) pour nos actions Parentalité.

*** Subventions Agence Régionale de la Santé : 400 € en +**

Demande d'une subvention plus importante à l'Agence Régionale de la santé pour nos actions de prévention nutrition et addiction aux écrans auprès des familles, des enfants et des jeunes.

*** Autres subventions : 671 € en +**

500 € en – de l'Association Familiales Decizoise sur les actions familles

1 200 € en + sur les ados : subvention octroyée par le Bureau Information Jeunesse pour la mise en place du dispositif « promeneurs du net » non budgétisée.

➤ **Compte 75 : Autres produits de gestion courante : écart de 3 838 € en + par rapport au BP**

*** Collecte et dons : 620 € en +**

Dons que nous recevons pour le Festi'rue et Repas en fêtes. Nous n'avons pas forcément eu plus de participations pour ces deux manifestations mais les commerçants ou associations souhaitent bénéficier d'une réduction d'impôts, donc leur participation est affectée dans ce compte.

*** Remboursement de frais de formation (2 923 €)** : remboursement des frais de formation des salariés que l'on retrouve en charges et qui ne sont pas budgétisés.

➤ **Compte 77 : Produits exceptionnels : écart de 2 756 € en + par rapport au BP**

Régularisation de la subvention Caf pour le Multi-accueil (PSU) de 2018.

➤ **Compte 78 : Reprise sur amortissements et Provisions : 17 626 € non inscrits au budget**

Reprise de la provision retraite d'un salarié suite à son départ de la structure, de 50% de la provision pour risque prudhommal suite au licenciement d'un salarié fin 2018, d'une partie de la provision retraite Humanis.

Attention, le solde de la provision pour risque prud'hommal et de la provision retraite d'Humanis seront à reprendre sur l'exercice 2020.

➤ **Compte 79 : Transfert de charges : écart de 983 € en + par rapport au BP**

Ecriture comptable pour la mutuelle des enfants des salariés.

Remboursement de la prévoyance pour les salariés en arrêt de travail.

➤ **Compte 87 : Produits contributions volontaires – 986 € en – par rapport au BP**

Contrepartie du compte 86.

2) BILAN 2019

	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Actif	466 996.39	471 987.35
Immobilisations corporelles	27 910.23	35 502.58
Avances et acomptes versés		
Créances	204 010.22	213 608.30
Disponibilités	233 983.94	221 524.80
Charges constatées d'avance	1 092.00	1 351.67
Passif	466 996.39	471 987.35
Fonds propres (réserves)	284 078.12	271 664.09
Fonds associatifs (subventions d'investissement)	17 129.82	23 866.28
Provisions pour risques et charges	31 049.56	48 675.56
Dettes	134 738.89	127 781.42

La situation financière du Centre Socio-Culturel « Les Platanes » est plutôt saine et stable en 2019 avec un bilan de 466 996 euros.

Bien que le Centre Socio-Culturel soit une association, il emploie 17 salariés permanents et une dizaine de salariés saisonniers. Il doit également gérer un budget de 900 000 €. Il doit donc être géré comme une entreprise.

Le Centre doit disposer d'une trésorerie suffisante pour pouvoir payer les fournisseurs, les salaires et les charges sociales, et faire face aux factures non réglées par les usagers, au versement tardif des subventions. A ce titre, nous pouvons constater des disponibilités (trésorerie) suffisantes au 31/12/2019 de 233 984 € pour faire face aux dépenses du Centre (dettes de 134 739 €) et pour compenser provisoirement les subventions non perçues et les factures non réglées par les usagers au 31/12/2019 (créances de 204 010 €).

Les résultats excédentaires permettent d'accumuler un fond de réserve pour améliorer la trésorerie, financer un projet un peu coûteux, un investissement dépassant les possibilités du budget annuel ou tout simplement pour garantir la pérennité d'un emploi ou de la structure elle-même.

3) Autres informations : Délais de paiement

	Factures reçues non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu	Factures émises non réglées au 31/12/2019 dont le terme est échu*
Délais de paiement	1 à 30 jours	1 à 30 jours
Montant total TTC des factures concernées	23 320.55	10 952.48

* Le montant total émanant des comptes clients auxiliaires s'élève à 202 145.51 € dont 191 193.03 € de subventions à recevoir et 10 952.48 € de factures émises par le Centre Socio-Culturel Les Platanes.

Decize, le 25/06/2020

